



FEL'PARTENARIAT

Une démarche qui emballe...

Les 3 fédérations fondatrices de la convention FeL'Partenariat, l'ANEEFEL, la CSIF et l'UNCGFL ont organisé le 20 janvier dernier, une matinée à laquelle ont participé une centaine d'entreprises pour présenter le référentiel et les nouveautés de la version 2016-2018.

Car aujourd'hui, si pas moins de 78 entreprises (124 sites) issues de 3 métiers différents de la filière fruits et légumes (expéditeurs, importateurs et grossistes) totalisant 60 % des volumes commercialisés en France y adhèrent, la démarche n'est pas encore bien connue de tous. Or c'est pourtant



l'une des seules démarches en Europe, spécifiquement adaptée à la commercialisation des fruits et légumes qui permet à chaque entreprise y compris des TPE de garantir et de valoriser auprès des clients la qualité des produits commercialisés. « C'est une démarche spécifique portée par des professionnels pour des professionnels » a précisé Christian Berthe, président de l'UNCGFL tandis que Daniel Corbel, président de l'ANEEFEL a rappelé que « le partenariat avec la DGCCRF permettait de

sécuriser les chefs d'entreprise qui ont une responsabilité pénale lors de la première mise en marché sur le territoire français, par une présomption de bonne foi ». Plusieurs témoignages durant cette matinée ont d'ailleurs souligné les nombreux avantages d'être certifié FeL'Partenariat. Olivier Lemouzy, expéditeur de la société éponyme dans le Sud-Ouest confirme « que même si l'on veut bien faire, on ne sait pas toujours comment s'y prendre. Avec FeL'Partenariat on a un cadre d'action au quotidien qui permet de valoriser le savoir-faire ». Matthieu Galerne, responsable qualité chez Univeg souligne quant à lui que « le référentiel est adapté car il a été élaboré par des professionnels et sert de base à la gestion de la sécurité des aliments permettant d'appliquer des règlements parfois complexes, de formaliser les contrôles pour la mise en conformité des marchandises, de bénéficier de nombreuses informations au travers des cellules FeL'Partenariat, de la veille réglementaire, des audits ou des formations et de mettre en place un autocontrôle phytosanitaire avec un plan de prélèvement et une évaluation des fournisseurs ». Vincent Holveck, directeur des achats chez Pomona Terre Azur, y voit également un intérêt à plusieurs

niveaux, notamment la présomption de bonne foi vis-à-vis de la DGCCRF mais surtout « une opportunité formidable de réassurance vis-à-vis des consommateurs et des clients pour des TPE qui n'ont pas toujours une équipe qualité ». Le groupe, lui-même certifié, a d'ailleurs rapidement intégré ce référentiel aux dossiers d'évaluation qualité des fournisseurs. Les représentants des GMS et de la RHD présents se sont également dit intéressés mais connaissent encore trop peu le concept pour pouvoir l'intégrer dans leurs cahiers des charges ou dans les appels d'offre des marchés publics. C'est pourquoi les adhérents appellent aujourd'hui leurs collègues et même concurrents à adhérer à la démarche pour renforcer encore son poids auprès de l'aval et dans une optique de réassurance du consommateur. Certains opérateurs comme Vivalya se disent prêts à rejoindre la démarche, même s'ils en ont déjà une collective. Le référentiel FeL'Partenariat devrait par ailleurs être dorénavant nettement plus visible avec l'autorisation qui vient d'être accordée à ses membres d'apposer directement sur l'emballage le logo FeL'Partenariat.

Source : Infofruit